HELFORD RIVER SAILING CLUB

Helford, Manaccan, Nr Helston, Cornwall, TR12 6LB Tel/Fax 01326 231006 www.helfordriversc.co.uk – admin@helfordriversc.co.uk

L'Aber-Wrac'h 2024

Vendredi le 28 juin 2024

INSTRUCTIONS DE LA COURSE

L'autorité organisatrice est Helford River Sailing Club

- 1. **REGLES** La course se déroule selon les règles définies par RRS et ISAF 2021- 2024, les prescriptions du RYA, les règles de World Sailing Offshore Special Regulations 2023-24, l'avis de course L'Aber Wrac'h 2024 et ces instructions de la course.
- 2. **REFUS DE RESPONSABILITE**. Chaque concurrent prend le départ à ses propres risques. Voir RRS règle no 3, Décider de Faire la Course. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, dégâts, mort ou blessure avant, pendant, après ou en rapport avec la course.
- 3. **SECURITE -REGLES SPECIALES**. C'est la Catégorie 3 des règles spéciales de World Sailing Offshore Special Regulations qui s'applique. Chaque bateau doit avoir un radeau de sauvetage capable d'accueillir la totalité de l'équipage. Les bateaux peuvent être soumis à une inspection pour conformité aux règles de conformité. Tout bateau peut-être éventuellement disqualifié avant ou après la course s'il ne respecte pas ces règles.

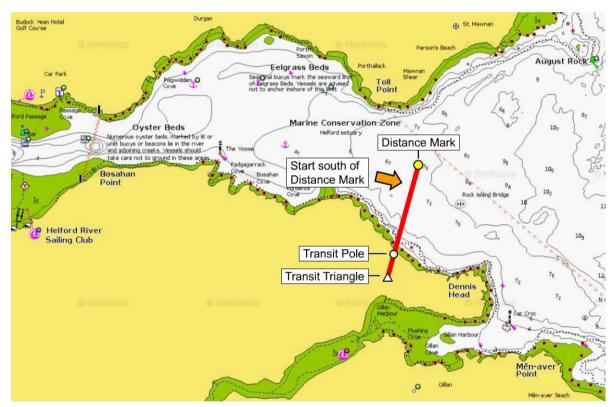
Tous les bateaux doivent avoir les cartes de l'amirauté no. 1432 et 2644, ou Imray 35, ou les cartes françaises équivalentes en plus des cartes habituelles pour cette région.

Les yachts peuvent utiliser leur moteur pour récupérer un homme à la mer ou pour porter assistance en cas d'urgence, les détails doivent être signalés sur la déclaration.

Les participants doivent s'assurer que leur Transpondeur AIS est allumé et capable de transmission et réception à tout moment pendant la course.

- 4. **AVIS** aux concurrents sera mis sur le tableau d'annonces au HRSC. Tout changement de ces Instructions seront affichés avant 08h30 heure anglaise le 28 juin 2024. Le pavillon L sera hissé sur le mat de pavillon au HRSC pour indiquer les changements.
- 5. **ETAT DE L'EQUIPAGE**. Chaque concurrent doit Fournir à l'autorité organisatrice à HRSC le nombre de personnes à bord pour la course avant franchir la ligne de départ le 28 juin 2024 ou par téléphone 00(44) 1326 231006, <u>admin@helfordriversc.co.uk</u>

- 6. **NUMEROS SUR VOILES**. Pour la sécurité et les classements chaque concurrent doit essayer d'exposer leur numéro de voile au moins sur leur grande voile. Ceux qui ne le peuvent pas doivent le notifier au HRSC avant 08h30 heure anglaise le 28 juin 2024. Ceci change la règle no 77.
- **7. GIROUETTES DE PILOTAGE**. Les girouettes sont autorisées (contrairement à RRS 52).
- **8 HANDICAPS ET HEURES DE DEPART**. Les handicaps et heures de départ seront donnés par HRSC qui va utiliser les handicaps du livre des handicaps de FFV. Chaque plainte contre le handicap doit être présentée par écrit au HRSC.
- **9. LA LIGNE DE DEPART** est donnée par l'alignement du mât (transit pole) et du triangle derrière le mât sur Dennis Head (voir la carte ci-jointe et au H.R.S.C.). Une bouée (jaune) sera située à proximité de la ligne de départ mais pas nécessairement en alignement avec la ligne de départ. Tous les concurrents doivent prendre le départ au sud de cette bouée. Les bateaux qui prennent le départ plus de 15 minutes avant leur heure de départ donnée seront disqualifiés. Une pénalité de 30 minutes sera ajoutée à l'heure d'arrivée d'un bateau qui a pris le départ dans les 15 minutes avant leur heure de départ donnée. Il est interdit d'utiliser les moteurs durant les 5 minutes avant l'heure de départ.



Il est possible qu'un vaisseau de sécurité soit près de la ligne de départ, mais il ne fait pas partie de la ligne de départ.

- **10. COURSE**. La bouée des Manacles doit être à tribord.
- **11. LA LIGNE D'ARRIVEE** est à l'entrée du Grand Chenal de L'Aber-Wrac'h. Elle est constituée par l'alignement de la bouée du Libenter et le phare de L'Ile Vierge longue de 200 mètres vers l'ouest de la bouée.

12. DECLARATION. Tous les participants **(y compris les abandons)** doivent remplir leur déclaration d'arrivée dès qu'ils arrivent à L'Aber-Wrac'h. Les arrivants doivent noter leur heure de passage sur la ligne d'arrivée (heure anglaise) et si possible le bateau précédant et le bateau suivant.

L'heure limite est 16 h00 heure anglaise le 29 juin 2024

Les déclarations doivent être remises au représentant du HRSC au Yacht Club des Abers sur le quai après 09h00 BST(10h00 heure française). Les déclarations reçues après 17h00 (BST) le 29 juin 2024 ou plus de 3 heures après l'arrivée ne seront peut-être comptées. Ceux qui n'ont pas déclarés à 17h00 (BST) seront déclarés abandons mais ils doivent tout de même remettre leur déclaration.

IMPORTANT : Dans le cas où un skipper oublierait de remettre sa déclaration d'arrivée, les organisateurs considèreront que le bateau est manquant et déclencheront les secours adéquats.

- **13**. **CLASSES**. La course sera la Course Poursuite Helford -L'Aber Wrac'h, à laquelle chaque concurrent sera inscrit.
- **14**. **RECLAMATIONS**. Toute réclamation doit être faite par écrit, accompagnée d'une somme de £20 ou €20, auprès du représentant du HRSC, dès que possible après l'arrivée du bateau réclamant. Les réclamations seront étudiées aussitôt que possible après la course, cela peut être fait au HRSC plusieurs jours plus tard.
- **15. REMISE DES PRIX**. La remise des prix sera a 19h00 heure locale samedi le 29 juin 2024 normalement au YCA (cela dépend du temps). Les Trophées seront accordés selon L'Avis de Course.
- **16. ABANDON OU RETARD.** Les participants sont responsables de leur décision de prendre ou ne pas prendre la mer. A cause de la variété des bateaux et des équipages, quand la course se déroule c'est la responsabilité de chaque skipper d'obtenir les prévisions météo et de décider si c'est sans danger <u>de</u> prendre le départ. Le non-abandon de la course n'implique pas qu'il est sans danger pour un yacht de participer à la course. Cependant, le Comité de course se réserve le droit de retarder ou d'annuler la course si les conditions n'en permettent pas un bon déroulement.

En cas de retard le pavillon AP sera alors hissé au-dessus du pavillon H. **En cas d'annulation** le pavillon N sera hissé au-dessus du pavillon H. Pour avoir des informations sur la nouvelle heure de départ ou l'annulation appeler +44(0)1326 231357 ou +44 (0)1326 231006 (HRSC). En cas de retard on cherchera à minimiser la durée du retard en examinant régulièrement les conditions météo.

17. **ABANDON**. Les organisateurs supposent que tous les bateaux inscrits vont participer. Si un bateau ne prend pas le départ ou abandonne dans un autre port, le skipper doit impérativement téléphoner aux organisateurs de la course +44 (0)1326 231357 (de préférence).

On peut utiliser canal M pour contacter HRSC de 09.00 – 16.00 heures vendredi le 28 juin.

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Les Marées La marée sera basse à 16h27 BST (heure anglaise) le jeudi 27 juin. Le bout du ponton de l'HRSC sera inaccessible aux annexes entre 15h30 et 17h30. La marée basse le vendredi 28 juin sera vers 17h 16 BST. Le bout du ponton de l'HRSC sera inaccessible aux annexes entre 16h00 et 18h00..

Malheureusement, il faut payer Helford River Moorings pour le mouillage – ce sont eux qui sont propriétaires des mouillages, et non HRSC.

Pour des raisons de sécurité il faut que le skipper inscrive son numéro de portable sur la Fiche d'Information pour les Garde-Côtes, et si possible les numéros des portables de son équipage.

Dorothy Winfrey Cup 18h30 (heure anglaise) mercredi le 26 juin.

Tous les participants et visiteurs sont cordialement invités à assister à L'Heure du Champagne à l'HRSC à partir de 19.00 (heure anglaise) jeudi le 27 juin, suivi par musique live. Le restaurant sera ouvert.

Les garde-côtes seront prévenus de tout retard d'un concurrent. Utiliser le canal 69 entre yachts.

TOUT MANQUEMENT DECLENCHERA DES OPERATIONS DE RECHERCHE ET DE SECOURS COMME SI CES PARTICIPANTS ETAIENT PORTES DISPARU SECOURS COMME SI CES PARTICIPANTS ETAIENT PORTES DISPARUS.